



ATOULOK

13 RUE DE MOURETTE

77260 LA FERTE SOUS JOUARRE

Vérification Générale Périodique

Rapport N° FS2025-369

VERIFICATION	
Date du contrôle	26/06/2025
Société	ATOULOK
Lieu du contrôle	PARIS

Type d'engin	Pelle sur CHENILLES
Marque de l'engin	CATERPILLAR
Modèle	302.7 CR
N° de série	CAT03027CCZ604328
Année de fabrication	2023
N° de parc	1092
Immatriculation	
Nom du vérificateur	Mr Smith

Date limite du prochain contrôle	26/12/2025
---	-------------------

OBSERVATIONS

GENERALES :

La vérification concerne les éléments de l'engin visibles sans aucun démontage, ni nettoyage de la part du vérificateur. Ces éléments doivent être accessibles par les moyens adaptés mis à la disposition du vérificateur par l'utilisateur. Elle concerne l'examen de l'état de conservation et l'essai de fonctionnement (efficacité de fonctionnement et déclenchement des limiteurs de charge conformément aux normes constructeur).

Le propriétaire de l'engin se doit de signaler toutes inexactitudes ou omission constatées dans le présent rapport (caractéristiques technique, désignation, etc...).

Le présent rapport est établi en application de l'article R 233-11 du code du travail et son contenu est défini par l'article 22 de l'arrêté du 1^{er} Mars 2004. Le présent rapport ne comprend pas l'examen de la conformité des appareils ou accessoires de levage qui font l'objet soit de la délivrance :

- D'une déclaration CE de conformité pour chaque appareils ou accessoires de levage neuf, remis par le fabricant, l'importateur ou le responsable de la mise sur le marché.
- D'un certificat de conformité pour chaque appareils ou accessoires de levage en location remis par le loueur, soit d'une vérification de conformité précédant la vérification initial de mise en service de l'appareil ou de l'accessoire.
- D'un certificat de conformité pour chaque appareils ou accessoires de levage d'occasion remis par le vendeur ou la personne ayant mis l'appareil à disposition.

REGISTRE DE SECURITE ET CARNET DE MAINTENANCE

Le résultat de la vérification présente doit être consigné dans le registre de sécurité.

Nous vous rappelons que conformément à l'article 3 de l'arrêté du 1^{er} Mars 2004 et à l'article R233-11 du code du travail, il vous incombe d'annexer ce rapport au registre de sécurité. A défaut, vous devez reporter sur le dit rapport les indications précises concernant la date des vérifications, la date de remise des rapports ainsi que leurs archivages dans l'établissement.

Conformément à l'article 1^{er} de l'arrêté du 2 Mars 2004, l'entreprise est tenue de tenir à jour un carnet de maintenance pour chacun des appareils de levage dans lequel devra apparaître les éléments suivants :

- les opérations de maintenance
- toute opération d'entretien, d'inspection, de réparation, de remplacement ou de modification effectuée sur l'appareil, comme stipule l'article 3 de l'arrêté du 2 Mars 2004

TYPE DE VERIFICATION		
Vérification de mise en service ☐	Vérification générale périodique ☒	Vérification de remise en service ☐

CARACTERISTIQUES DE L'APPAREIL			
MARQUE	MODELE	NUMERO SERIE	ANNEE
CATERPILLAR	302.7 CR	CAT03027CCZ604328	2023

PUISSANCE : 18.4 kW

NOMBRES D'HEURES : 1185 HRS COMPTEUR

EQUIPEMENTS POUR LA MANUTENTION : OUI ☒ NON ☐
--

MARQUAGE DE CONFORMITE CE : OUI ☒ NON ☐
--

VALEURS SONORES : Pression acoustique Lpa : Puissance acoustique Lwa : 94dB

SOURCE D'ENERGIE : Thermique ☒ / Electrique ☐ / Hydraulique ☐ / Coupure d'urgence ☐
--

STRUCTURE : Flèche Monobloc/ Balancier 1.26m/ chenille caoutchouc/ coupleur GEITH/ CMU 590KG à 2.50m
--

MANUEL UTILISATION	OUI ☒	NON ☐
CERTIFICAT CE	OUI ☒	NON ☐
LIVRET ENTRETIEN	OUI ☒	NON ☐
RAPPORT DE CONTROLE	OUI ☐	NON ☒

ECLAIRAGE : Gyrophare ☒ Feux de route ☐ Feux de travail ☒
--

CAPTEUR DE PRESENCE DE L'OPERATEUR : OUI ☐ NON ☒

SECURITE :		
Dispositif de contrôle de descente de charge :	OUI ☒	NON ☐
Indicateur de surcharge visuel ou sonore :	OUI ☒	NON ☐
Dispositif contrôlant le relevage des équipements :	OUI ☒	NON ☐

EPREUVES REGLEMENTAIRES : Effectuées durant la mise en service de l'engin

ESSAIS DES FREINS ET LIMITEURS :
Les essais des freins et du dispositif de contrôle de descente de charge ont été réalisées sur la base de la CMU et abaque de charge dans le livret situé dans la machine

EQUIPEMENT SUR L'ENGIN POUR L'ESSAI LE JOUR DU CONTROLE/			
Godet ☐	Fourches ☐	anneau de levage ☒	Autres ☐

OBSERVATIONS GENERALES :
L'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement n'ont pas fait apparaître de défectuosité La pelle est conforme pour le levage.

Examen de l'appareil			
POINTS VERIFIES	VALIDE	ANNOMALIE	OBSERVATIONS

STRUCTURE			
Châssis	☒	☐	
Flèche	☒	☐	
Balancier	☒	☐	
Lame et stabilisateur	☒	☐	

TRANSLATION & DIRECTION			
Mécanisme	☒	☐	
Train de roulement	☒	☐	
Frein de service	☒	☐	
Frein de parc	☒	☐	
Organe de direction	☒	☐	

ORIENTATION APPAREIL			
Mécanisme	☒	☐	
Dispositif d'arrêt	☒	☐	
Dispositif d'immobilisation	☒	☐	
Circuit hydraulique	☒	☐	

POSTE DE CONDUITE			
Organes de service	☒	☐	
Poste de conduite	☒	☐	
Structure FOPS (chute / grille)	☐	☐	Non équipée origine
Structure TOPS (écrasement)	☒	☐	
Structure ROPS (retournement)	☒	☐	
Accès	☒	☐	
Capot	☒	☐	
Dispositif d'éclairage et de signalisation routière ou de chantier	☒	☐	
Dispositif sonore de déplacement	☒	☐	
Caméra ou radar de recul	☐	☐	Non équipée origine
Présence et lisibilité abaques de charge	☒	☐	
Présence et lisibilité consignes de sécurités	☒	☐	

LEVAGE			
Mécanisme	☒	☐	
Dispositif d'arrêt	☒	☐	
Dispositif de contrôle de descente de charge	☒	☐	
Tambour et poulies	☐	☐	Non équipé
Câbles, chaînes et amarrages	☐	☐	Non équipé
Dispositif de préhension	☒	☐	
Circuit hydraulique	☒	☐	

Examen de l'appareil			
POINTS VERIFIES	VALIDE	ANNOMALIE	OBSERVATIONS

DISPOSITIFS DE SECURITES PARTICULIERS			
Limiteur de charge	☒	☐	
Contrôle d'état de charge	☒	☐	
Limiteur de mouvement de renversement	☐	☐	Non équipé
Indicateur de dévers ou limiteur de dévers	☐	☐	Non équipé

EQUIPEMENTS DE PREHENSION			
Rotator (état, raccordement, etc..)	☐	☐	Non équipé
Equipement (godet...)	☒	☐	
Benne preneuse (état, vérins, etc...)	☐	☐	Non équipé
Fourches (état, usure 10% maxi)	☐	☐	Non équipé
Chaines (allongement 2-3% maxi, état)	☐	☐	Non équipé

ESSAIS DE FONCTIONNEMENT			
Charge mise à disposition : 300 kg à 4.00m			
EXAMEN D'ADEQUATION	☒	☐	
ESSAI DYNAMIQUE (VGP)			
CMU + 10% - 15 min	☐	☐	FAIT LORS DE LA VGI
Fonctionnement général	☒	☐	
ESSAI STATIQUE (VGI / VRS)			
CMU + 25% - 60 min	☐	☐	FAIT LORS DE LA VGI
Fonctionnement général	☒	☐	

CONCLUSIONS

OBSERVATIONS A REMEDIER
ESSAI EN CHARGE SATISFAISANT MACHINE CONFORME POUR LE LEVAGE ET UTILISATION

Contrôleur

Smith Fabrice

